

## CONVALESCENCE

### Tarif journalier par lit au 01/01/2021

- **40,00 €** soit 90 € - 50 € intervention Solidaris
  - **90,00 €** au tarif plein (autres mutuelles)
- N.B. En cas de refus d'intervention de la mutualité (par exemple, pour non respect de la durée minimum de séjour, ...), le tarif plein sera d'application.*
- Acompte de **500,00 €** par période de 10 jours – Paiement Bancontact possible
  - Lit complémentaire accompagnant valide : **55,00 € / jour** en pension complète

#### Sont compris :

L'hébergement en chambre équipée  
 Les repas en pension complète  
 Les animations internes  
 La télévision écran plat et la télédistribution  
 Le frigo  
 Le WiFi en chambre

#### Compléments propres au convalescent :

Les soins infirmiers (application du tiers payant)  
 La kinésithérapie  
 Les visites du médecin dont celles d'entrée et de sortie obligatoires par le médecin attitré  
 Les médicaments  
 Le matériel de soin  
 Le matériel d'incontinence  
 Les communications téléphoniques  
 Les dépenses personnelles (un bar, une boutique, une coiffeuse et une pédicure sont disponibles dans la maison)  
 L'accès à l'espace mieux-être

#### Durée du séjour

Minimum 7 nuits, maximum 60 nuits par année civile (pour Solidaris)

#### Renseignements

**La Maison de Mariemont asbl** – Accueil : **064/887.111** et **064/861.100**

Fax : 064/887.399 – E-mail : [mieuxetre@mariemontvillage.be](mailto:mieuxetre@mariemontvillage.be) – Site : [www.lamaisondemariemont.be](http://www.lamaisondemariemont.be)